

# QUELLE POLITIQUE de TRANSITION ÉNERGÉTIQUE en SAVOIE ?

## ÉTAT des LIEUX

### France

Dans un contexte de forte dépendance aux énergies fossiles et à l'électricité d'origine nucléaire, d'augmentation de la facture énergétique et d'engagements pris sur les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre, la France a choisi de s'engager dans une transition vers un modèle de société plus sobre et moins consommateur de ressources non renouvelables. La montée en puissance, récemment amorcée, des énergies renouvelables et des économies d'énergie dans le bâtiment, combinée aux effets de la crise, a commencé à porter ses fruits et infléchir les tendances à la baisse, mais elle ne permettra cependant pas d'atteindre les objectifs assignés. Des efforts substantiels sont donc nécessaires qui impliquent des choix politiques forts et une mobilisation à toutes les échelles territoriales dans le cadre de la loi transition énergétique pour la croissance verte prochaine.

### Savoie

La Savoie présente des atouts productifs majeurs en matière d'énergie (massifs forestiers, élevage, hydroélectricité, ensoleillement, R&D photovoltaïque). Elle compte aussi des spécificités qui la rendent sensible aux politiques décidées comme l'existence d'un patrimoine naturel à préserver très important, la rareté de l'espace utile, une croissance soutenue mais essentiellement périurbaine, un parc immobilier, notamment touristique, énergivore et une industrie touristique en pointe mais sensible au coût de l'énergie et aux changements climatiques.

Quels

## FUTURS POSSIBLES ?

### Modalité 1

*transition au fil de l'eau vers des territoires savoyards à énergie positive (TEPOS)*

Une politique d'amélioration progressive des pratiques, essentiellement basée sur la technologie, pilotée par la contrainte des lois et des marchés et qui tend vers des territoires à énergie positive en 2050 au gré des opportunités locales sans remise en cause du modèle de société et de développement savoyard.

### Modalité 2

*politique volontariste et coordonnée de transition vers l'autonomie énergétique*

Une politique volontariste de mobilisation de tous les atouts productifs et leviers d'économies, basée sur l'innovation, la gestion locale, la croissance verte et un modèle de société plus sobre et résilient.

# L'ÉTAT des LIEUX DÉTAILLÉS

## France

La consommation d'énergie ne fait qu'augmenter au niveau mondial. toutefois, elle stagne en France depuis quelques années, voire diminue légèrement en Rhône-Alpes et Savoie. En Savoie comme ailleurs, les postes de consommation d'énergie sont par ordre décroissant les transports, le bâtiment et industrie/agriculture/tertiaire. Les pistes pour maîtriser les consommations de manière générale sont la sobriété (adopter des comportements économes) et l'efficacité (faire aussi bien en consommant moins).

Les territoires ont intégré ces enjeux d'économies en engageant des démarches intégrées comme les plans climat-énergie territoriaux ou plus récemment les territoires à énergie positive (Chambéry-PNR Bauges partie Savoie et Annecy – PNR Bauges partie Haute-Savoie).

Outre les actions d'économies portant sur les compétences et le patrimoine des collectivités, ces plans prévoient des actions de sensibilisation comme les familles à énergie positive ou les forums citoyens qui ont été organisés. La prise de conscience est engagée mais largement insuffisante.

Concernant le bâtiment, des aides financières à la rénovation énergétique sont mises en œuvre dans le cadre des Contrats Territoire de Savoie (CTS) / Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes (CDDRA).

La Savoie est d'autre part bien couverte en Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) qui apportent un gain minimal de 25% de consommation énergétique.

### Production d'énergie renouvelable

Le département n'offre aucun potentiel éolien compte tenu des contraintes d'installation (relief).

L'hydroélectricité y est par contre très productive (+/-10% du national).

L'énergie bois est assez développée (particuliers, chaufferies collectives) mais la filière dans son ensemble est diagnostiquée comme encore insuffisamment organisée pour faire face à un développement volontariste.

Le solaire photovoltaïque bénéficie d'une activité recherche & développement en pointe grâce à l'Institut national de l'énergie solaire (INES) mais il n'existe pas de filière structurée de production à l'aval. Le développement sur le terrain reste assez réduit (dernier département de la région). Comme ailleurs, il a été entravé par la révision de la politique d'achat de l'énergie produite mais pourrait reprendre vigueur du fait de la baisse des coûts de production du kWh que l'on constate dans le monde.

La méthanisation commence à faire son apparition mais il n'existe pas encore d'installation de capacité significative.

## Savoie

### Atouts du territoire

- Les ressources : hydroélectricité, solaire, bois, géothermie et lacs, hydrogène (R&D) sont variées et importantes.
- Création du pôle bois de Rumilly.

- Existence d'un pôle d'excellence solaire, recherche active.
- Un certain dynamisme économique et l'existence d'un marché « local » significatif (proximité de métropoles) dans une logique de complémentarité ville-campagne des modèles de développement.
- Des territoires bien engagés dans les actions de maîtrise de l'énergie, parfois de manière volontaire.
- Des agglomérations porteuses de l'intermodalité.

### Faiblesses et vulnérabilités du territoire

- Difficultés d'exploitation du bois : pentes et morcellement de la forêt privée (représentant 75% du total), dessertes, filière peu structurée.
- Milieux naturels à protéger très présents et déjà fortement sollicités, voire fragilisés par l'hydroélectricité existante.
- Espace contraint par le relief laissant peu de place pour promouvoir des productions agricoles énergétiques (biocarburant, méthanisation) sans le faire au détriment de l'agriculture « vivrière » ou sous signe de qualité.
- Peu de projets innovants.
- Une urbanisation périurbaine dépendante de la voiture.
- Une gouvernance transports peu fédérée.

### Opportunités pour le territoire

- La marge de manœuvre sur l'hydroélectricité combinée à la libéralisation du marché.
- La Savoie dispose de leviers spécifiques qu'il faudra actionner pour des résultats significatifs. Le premier est le parc important d'immobilier de loisir qui offre un gisement important d'économies.
- Un autre levier spécifique pour améliorer dans l'avenir le bilan énergétique dans le domaine des transports est la réalisation du projet Lyon-Turin sur lequel il faudra s'appuyer pour susciter le report modal marchandises et voyageurs.

### Menaces pour le territoire

- Pollution de l'air déjà critique qui ne doit pas être aggravée par l'énergie bois (rapport de 1 à 1200 en émissions de particules entre foyer ouvert et chaudière à granules).
  - Perte de biodiversité (forêts et cours d'eau), atteintes aux paysages et perte d'attrait.
  - Concurrence entre les usages du bois (construction/papier/énergie) qui peut induire des tensions.
  - L'immobilier touristique ancien autour duquel l'enjeu de la rénovation (énergétique et autre) est clairement identifié mais difficile à porter.
  - L'insuffisante planification en urbanisme et sur l'énergie : prise en compte des effets induits par l'étalement urbain en matière de déplacements et de vulnérabilité des ménages, véritable intégration des questions énergétiques (productions renouvelables).
- Il y a donc à différents niveaux un énorme enjeu de priorisation des objectifs et des usages.

# Les FUTURS POSSIBLES DÉTAILLÉS

## **Modalité 1 - transition au fil de l'eau vers des territoires savoyards à énergie positive**

Les territoires s'engagent dans des politiques d'amélioration progressive des pratiques, essentiellement basées sur les gains permis par la technologie et pilotées par la contrainte des lois et des marchés pour tendre vers des territoires à énergie positive en 2050.

Mais le développement des énergies renouvelables et la mise en œuvre de bonnes pratiques, généralement à gains rapides, se font davantage au gré des opportunités territoriales qu'en fonction d'objectifs coordonnés. Cela permet à la Savoie d'espérer accéder à moyen terme au statut de Territoire à énergie positive (TEPOS) sans remettre en cause de manière radicale son modèle de développement.

Les projets innovants (biomasse, réseaux de chaleur, smart grid), l'autoconsommation solaire, les économies dans le bâtiment (habitat et tourisme) et la mobilité électrique organisée (réseau de charge, hydrogène) constituent l'essentiel des sources de progrès.

Dans ce contexte, les leviers spécifiques départementaux (Lyon-Turin Ferroviaire, immobilier de loisir) représentent un enjeu fort.

Le souci prioritaire de préservation de l'attractivité du département pousse à une exploitation raisonnée des ressources, notamment les milieux aquatiques pour l'hydroélectricité mais aussi du foncier (centrales aux sols).

La périurbanisation reste le modèle privilégié de développement territorial ; l'attractivité résidentielle et touristique étant prioritaires, cela sélectionne une population plutôt favorisée qui peut acquérir du logement individuel, réduire sa facture carburant au prix d'un investissement dans les technologies électriques,... mais la frange la moins aisée de la population décroche quand les coûts augmentent. Cette approche s'avère génératrice d'inégalités et de ségrégation spatiale et va de pair avec un renforcement du caractère métropolitain du sillon alpin.

## **Modalité 2 - politique volontariste et coordonnée de transition vers l'autonomie énergétique**

Les territoires savoyards développent conjointement et solidairement une politique volontariste de mobilisation de tous les leviers d'économies et de production dans l'objectif prioritaire de générer une croissance verte, assurer au plus vite une certaine indépendance et renforcer la résilience du territoire.

La production est maximisée par rapport aux contraintes mais celle-ci sont naturellement fortes en Savoie et combinées aux orientations nationales/européennes de préservation (biodiversité, paysage, foncier,...), elles limitent fortement les marges de manœuvre. La sobriété devient donc l'enjeu central d'une politique énergétique locale qui repose sur la contrainte pour emporter une véritable rupture. Cela se traduit pas une réduction volontariste des consommations à l'horizon 2040 de 50 à 60 % et l'orientation de la demande sociétale vers une énergie plus « propre » et locale.

Les territoires mettent en œuvre des stratégies nouvelles reposant sur l'innovation technique et le financement local des productions renouvelables, mais également plus

solidaires avec la valorisation des boucles locales de production et consommation, la pédagogie des comportements et la contrainte sur les modes de vie (formes urbaines et mobilité). Pour préserver les ressources (agricoles et énergétiques), le développement urbain est ainsi soumis à une contrainte réglementaire stricte pour stopper l'étalement et un nouvel effort est porté sur la desserte des zones denses en transports collectifs.

Dans le domaine du bâtiment, cela passe par la mise en œuvre d'une action globale portant à la fois sur la mise en place d'outils financiers (de type microcrédit impliquant les banques), techniques (par regroupement des compétences dans les entreprises), la formation des acteurs du bâtiment et plus généralement la valorisation des métiers, la mise en place de référentiels de travaux pour favoriser l'efficacité de l'action.

Les politiques menées permettent de conduire la Savoie vers une certaine autonomie renforçant son indépendance vis-à-vis des productions et infrastructures nationales et sa résilience en cas de crise.



**DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES DE SAVOIE**  
*Service prospectives territoriales*

Avec l'appui de :



## SOURCE DOCUMENTAIRES

- *Scénario Négawat*, 2011.
- *Visions énergétiques 2030-2050*, ADEME, juin 2013.
- *Chiffres clés des énergies renouvelables*, Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie, Commissariat Général au développement Durable, 2013.
- *Prospective Agriculture Énergie 2030*, Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire, Centre d'études et de prospectives, 2010.

*Savoie 2040 est une démarche de prospective territoriale commanditée par le Préfet de la Savoie, et réalisée avec la participation d'acteurs institutionnels locaux. Cette fiche est issue du diagnostic prospectif (2014) qui identifie des facteurs de changement déterminants pour l'avenir de la Savoie, sous forme de questions, et imagine des futurs possibles à l'horizon 2040. C'est un travail très exploratoire, sans tabous, qui ne vise pas à définir des futurs souhaitables ou à éviter, ni à relayer des politiques publiques.*

*Il n'est pas le fait de spécialistes, mais d'un travail bibliographique de l'équipe projet Savoie 2040 et d'un travail en atelier avec les partenaires de la démarche: il est à utiliser comme un questionnement sur l'avenir du territoire et non comme une référence formelle sur les sujets traités.*